



Chaire Desjardins  
en développement  
des petites collectivités

UQAT  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Desjardins



RETOUR SUR LE COLLOQUE 2026

« Les joyeux », Zoé Julien-Tessier.

© Émilie B. Côté

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL : LEVIERS LOCAUX ET FORMULES INNOVANTES

Tenu le 4 Février 2026, au complexe hôtelier l'Amosphère, à Amos.

Près d'une centaine de participant·e·s ont réfléchi ensemble au développement social. La journée a débuté par une conférence d'Eve-Lyne Couturier, chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Voici les principaux éléments de cette conférence portant sur la valeur du développement social (ou le coût de s'en priver) :

- Le développement social est un investissement et non une dépense. La création du réseau des Centres de la petite enfance, par exemple, a eu de nombreux effets positifs sur les femmes et la société.
- Le revenu national élevé d'un pays n'assure pas que sa population vive mieux et plus longtemps. Les États-Unis, le pays qui détient le revenu national par habitant le plus élevé, est aux prises avec de nombreux problèmes sociaux et de santé, ainsi que des inégalités sociales marquées.
- L'expérience du revenu minimum garanti au Manitoba dans les années 1970 (Mincome) a démontré que ce type d'aide financière n'encourage pas la paresse. Les seules catégories de personnes ayant choisi de ne pas travailler étaient des nouvelles mères qui souhaitaient rester plus longtemps avec leur nouveau-né et des adolescent·e·s qui ont poursuivi leur scolarité. Le taux de violence conjugale, le nombre d'accidents de travail et les troubles de santé mentale étaient également en baisse.
- Le modèle québécois, avec le financement des organismes communautaires autonomes, est unique au monde et participe au filet social, puisqu'il fait diminuer les coûts de santé.
- L'environnement économique et social compte pour 50 % dans les déterminants sociaux de la santé.
- Le calcul du revenu viable permet de déterminer le revenu minimum nécessaire pour vivre hors de la pauvreté. Ce revenu n'est actuellement pas calculé pour l'Abitibi-Témiscamingue.
- Le cycle de l'austérité commence par un déficit budgétaire, qui entraîne des compressions dans les dépenses publiques (notamment en santé et en éducation). Le sous-financement de ces services ramène l'équilibre budgétaire, mais les gouvernements accordent alors des baisses d'impôts, ce qui renvoie de nouveau au déficit public, et ainsi de suite.



Eve-Lyne Couturier, IRIS



Jessica Godin

Félicitations à la récipiendaire de la bourse d'excellence de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités!

Doctorante en éducation, UQAT

Titre du projet :

Le passage d'une école primaire autochtone à une école secondaire allochtone : l'expérience vécue par des élèves des Premières Nations.



Tessadit Zerdani, CERSE

## Pratiques innovantes pour un développement social durable des territoires

La conférencière Tessadit Zerdani, du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ), a expliqué le rôle que pouvait jouer l'économie sociale (ÉS) dans le développement social durable des territoires et comment les municipalités pouvaient stimuler l'ÉS. Elle a rapporté 5 types de pratiques municipales ayant cet effet :

1. Reconnaissance et promotion de l'ÉS (ex. : Adoption d'une politique d'ÉS locale; stratégie de sensibilisation et de promotion);
2. Soutien direct à l'entrepreneuriat collectif (ex. : Soutien à l'écosystème de l'accompagnement; financement; partage de locaux et de terrains);
3. Développement de partenariats municipalités et ÉS (ex. Soutien aux dynamiques de coopération territoriale et à la consolidation des réseaux d'acteurs en ÉS);
4. Utilisation de leviers municipaux (ex. : facilitation de l'accès au foncier et locaux; soutien à l'innovation; politique d'achat auprès d'entreprises d'ÉS; règlements);
5. Renforcement de la participation citoyenne (ex. : politique de développement social; forum; consultation citoyenne; budget participatif).



## Table ronde régionale : initiatives inspirantes

Trois initiatives régionales ont été mises en valeur :

### 1. Manutex

Amélie Tessier, dg, est venue nous parler des pratiques de réinsertion en emploi de cette entreprise d'économie sociale.

### 2. La Grande Séduction

Marie-Josée Paradis, du Centre jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest,

nous a présenté cette mobilisation citoyenne pour l'accueil des immigrant-e-s employé-e-s du CISSS nouvellement arrivé-e-s à La Sarre.

### 3. Comité intersectoriel régional en saines habitudes de vie (CIR-SHV)

Kathleen Lavigne, coordonnatrice du comité, a discuté des avantages de l'intersectorialité et de la concertation régionale.



Merci à notre animateur, Paul-Antoine Martel!

# RÉSULTATS DE L'ATELIER



## Sécurité alimentaire

Actions proposées :

**Local :**

- Coopérative de Roquemaure : Maintien du service et diversification de l'offre.
- Municipalité de Moffet : Modèle, expérience, terrain et installations à partager.
- Maison Saint-André : Partenaire, offre de service, fournisseurs aux démunis, réinsertion.
- CISSS-AT (Abitibi-Ouest) : Accompagnement des organismes communautaires, structuration, lien CISSS-AT et communautaire.
- CDC d'Amos : concertation locale.

**Régional :**

- UQAT : Éducation, apprentissage des saines habitudes de vie, cuisine.

- Espace EC : Gestion de projet (accompagner l'émergence, gouvernance, modèle d'entreprise sociale).
- Centraide : Vision globale avec expertise interne (Mobilisation et liaison avec la communauté d'affaires, financements souples, adaptés).

## Jeunesse

Actions proposées :

- Les impliquer dans les projets collectifs.
- Créer des lieux de socialisation dans les municipalités.
- Prévention au niveau scolaire (CALACS, policier intervenant en milieu scolaire, maison des jeunes).
- Créer des lieux pour faire entendre la voix des jeunes au niveau politique et au sein de la communauté.
- Les responsabiliser au niveau financier.
- Les sensibiliser aux divers modèles économiques.
- Effectuer une recherche sur les besoins des jeunes de 18 à 35 ans et les enjeux de la jeunesse pour répondre en amont à ces besoins et développer leur autonomie.

Constats et problématiques

## Saines habitudes de vie

identifiées :

- L'animation est un levier pour transformer une activité ponctuelle en habitude de vie.
- Le transport est un frein important à la participation. Des

initiatives de transport collectif à faible coût pourraient répondre à cette problématique (ex. : navette communautaire; coopérative de transport gérée localement).

- Certaines infrastructures sont peu ou pas utilisées. Les rendre plus accessibles pourrait soutenir l'émergence de comités citoyens et favoriser l'organisation d'activités en lien avec les SHV.
- Des éléments concrets peuvent lever des freins et encourager les citoyens à intégrer le transport actif dans leur quotidien (ex. : stationnements sécurisés pour vélos; douches ou vestiaires).
- La concertation intermunicipale permettrait de développer des réseaux de sentiers interconnectés, (ex. modèle du Petit Train du Nord).

## Proche aide

Actions proposées :

- Changer l'image des proches aidant-e-s.
- Enlever les critères qui spécifient qui peut obtenir le statut de proche aidant et qui ne le peut pas. Donner des formations, informer sur la proche aide.
- Il faut cultiver nos valeurs d'entraide et de coopération. Les organismes manquent de bénévoles.

# RÉSULTATS DE L'ATELIER



- Sensibiliser les gens à communiquer leurs besoins sans peur d'être jugés.
- Faire connaître les offres de service accessibles à la population par le CISSS-AT et le communautaire.
- Mettre en lien les organismes communautaires et le CISSS-AT et favoriser l'arrimage entre les organismes.

## Femmes

Problématique : Par quels moyens peut-on davantage rendre accessible le marché du travail aux femmes?

1. Valoriser des emplois typiquement féminins, notamment en offrant aux femmes des conditions de travail qui répondent à leurs besoins de mères.
2. Faciliter le transport et le logement par divers moyens, dont :
  - Exiger qu'un pourcentage des logements sociaux soit réservé aux femmes et aux familles.
  - Exiger une révision régulière des critères d'admissibilité des locataires de HLM.
  - Apporter l'enjeu en table de concertation.
  - Établir une entente sectorielle de développement en égalité.

## Bien-être des communautés

Actions proposées :

- Établir des ententes sectorielles unifiées/bonifiées ou centraliser les fonds.
- Identifier un porteur qui mobilise, rallie et clarifie les rôles selon le palier concerné pour plus d'agilité et d'audace.
- Promouvoir l'économie sociale pour une meilleure répartition de la richesse.
- Redéfinir les zones de pouvoir citoyen.
- Solliciter davantage la Fondation Chagnon pour nos défis et réussites.
- Créer des liens entre le CISSS-AT et le Collectif Territoire.

## Santé mentale

Actions proposées :

- Faire connaître les ressources qui existent, en invitant les organismes à des activités permettant de les connaître.
- Favoriser les collaborations :
  - En développant un réseau mixte (institutionnel et communautaire) de gens qui se connaissent et se reconnaissent;
  - En identifiant des piliers qui peuvent faire le lien entre les institutions et le communautaire.
- Développer des réflexes de tolérance pour éviter la stigmatisation.
- Trouver des superviseurs pour réviser les plans d'intervention et les adapter.
- Travailler en prévention.

- Transformer les cultures organisationnelles, développer une culture du bien-être plutôt que de valoriser la performance.

## Intégration des immigrant-e-s

Actions proposées :

- Adapter son langage pour qu'il y ait une compréhension mutuelle; prendre conscience qu'on n'a pas le même cadre de référence.
- Fournir un modèle de langage éthique et des outils d'intégration communs via un logiciel d'IA basé sur les expériences des immigrants.
- Créer un espace de concertation entre les acteurs concernés pour un partage d'outils d'intégration et de services.
- Cartographier les services existants en région.
- Faciliter la transmission des informations aux immigrants tout en évitant un « trop plein d'informations ».
- Respecter les capacités d'intégration des personnes.
- Différencier le volet « immigration globale » de l'expérience personnelle de chacun.
- Connaître et différencier le visa avec lequel la personne est entrée au Québec.